

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE REVIGNY SUR ORNAIN  
DÉPARTEMENT DE LA MEUSE  
ARRONDISSEMENT DE BAR LE DUC

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ  
DU 7 JUILLET 2025**

**N°CC2025/062 : SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DECHETS  
ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX POUR LA REHABILITATION ET  
L'EXTENSION DE LA DECHETTERIE INTERCOMMUNALE**

L'an deux mil vingt-cinq, le sept juillet à vingt heure trente, le Conseil de Communauté du Pays de Revigny s'est réuni en session ordinaire en Salle du Conseil de la Maison Communautaire des Services au Public de la COPARY à Revigny-sur-Ornain, après convocation légale en date du trente juin deux mille vingt-cinq, sous la présidence de Pierre BURGAIN, 1<sup>ier</sup> Vice-Président.

Nombre de délégués : 32  
Nombre de délégués en exercice : 32  
Nombre de présents : 19  
Nombre de votants : 22

**Etaient présents :**

**Membres titulaires :**

M. Guy PREVOT [Andernay], M. Gérard RAFFNER [Brabant-le-Roi], M. François CLAUSSE [Contrisson], M. Pierre LIOGIER [Laheycourt], M. Didier LAURENT [Laimont], MM Richard SIRI, Stéphane SIMON [Mognéville], M. Michel BASSET [Nettancourt], Mme Marion PARISOT, M. Christophe MAGINOT [Neuville-sur-Ornain], M. Mathieu KIMENAU [Noyers-Auzécourt], MM Pierre BURGAIN, Philippe CHAUDET, Jean-Marie LE NABEC, Yves MILLON, Jean-Luc PONCIN [Revigny-sur-Ornain], Mme Caroline MONVOISIN [Sommeilles], M. Roger COLLIGNON [Vassincourt], Mme Sandy SAVOUROUX [Villers-aux-Vents]

**Étaient excusés :**

M. Daniel POIRSON [Couvonges] donne pouvoir à M. Michel BASSET, M. Éric BOUSSELIN [Laimont] donne pouvoir à M. Didier LAURENT, Mme Florence GUILLAUME [Revigny-sur-Ornain] donne pouvoir à M. Yves MILLON, M. Sébastien ARNICOT, Mme Virginie DANIEL [Contrisson], M. Jean-Jacques WESTRICH [Laheycourt], M. Christian MICHEL [Rancourt-sur-Ornain], Mme Anne ROUSSEL [Remennecourt], Mmes Anita COQUIN-IBNEHAMOU, Laure COSTE, Laurence LESSER-MOUROT, M. Clément MENUISIER, Mme Virginie SANTARINI GUIRLINGER [Revigny-sur-Ornain]

**Assistait également :** Mme Aurélie VARINOT

Il a été procédé conformément à l'article L-2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil de Communauté. **Madame Caroline MONVOISIN** ayant obtenu la majorité des suffrages est désignée pour remplir la fonction de secrétaire qu'elle accepte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le Code de la Commande Publique,  
Vu le rapport d'analyse des offres remis par l'équipe de Maîtrise d'œuvre,  
Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 7 juillet 2025,  
Vu l'avis du Bureau,

Aux termes des débats et du vote à l'unanimité qui a suivi,

**Le Conseil de Communauté décide :**

≈ d'attribuer les marchés de travaux de réhabilitation et d'extension de la déchetterie intercommunale aux prestataires suivants et pour les montants indiqués :

- **Lot n°1** : Terrassement – VRD – Signalétique - Eclairage : Entreprise EUROVIA pour un montant de 658 121,60 € HT pour la solution de base, et 688 409,84 € HT pour la solution de base et les 2 PSE
- **Lot n°2** : Gros Œuvre : Entreprise CATTANEO pour un montant de 387 000,00 € HT pour la solution de base,
- **Lot n°3** : Charpente et couverture : Entreprise SOPREMA pour un montant de 128 995,19 € HT pour la solution de base,
- **Lot n°4** : Equipements de fosse - Serrurerie : Entreprise APB MENUISERIES pour un montant de 68 570,00 € HT pour la solution de base,
- **Lot n°5** : Plomberie – Isolation – Chauffage - Electricité : Entreprise BARTELLEMY-ROBINET pour un montant de 59 417,39 € HT pour la solution de base,

≈ d'autoriser la Présidente à signer toutes les pièces se rapportant aux marchés de travaux de réhabilitation et d'extension de la déchetterie intercommunale et à notifier lesdits marchés aux titulaires.

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le 1<sup>er</sup> Vice-Président,  
Pierre BURGAIN

Date de signature : 8 juillet 2025